

# **Comité de Pilotage** **« Projet de Territoire »** **du 28 février 2017**

Elaboration du **Projet de Territoire** 2017-2020

&

Élaboration du **Pacte Financier et Fiscal** 2017

# COPIL Projet de Territoire / Pacte financier et fiscal 2017-2020

## Composition du Comité de pilotage :

- Bureau communautaire
- Représentants du Conseil de développement :  
1 par commission thématique, soit 8 membres

Calendrier de travail : de février à juin 2017

# COPIL Projet de Territoire / Pacte financier et fiscal 2017-2020

## Objectif :

- **Approuver le projet de territoire** instruit dans le cadre de la préparation de la fusion des trois communautés Lannion-Trégor/ Haut-Trégor/ Presqu'île de Lézardrieux
- **Déterminer les priorités sur la période 2017/2020** selon un programme pluriannuel au vu:
  - De la faisabilité technique (délais et procédures)
  - De la capacité financière de LTC et des modalités de financement (politiques contractuelles)

# COPIL Projet de Territoire / Pacte financier et fiscal 2017-2020

## Méthode :

- **Revisiter et actualiser** le projet « validé » par le « COPIL Fusion » du 16 juin 2016
- **Préparer un programme pluriannuel**
- **Optimiser les financements**
- **Actualiser le Pacte financier et Fiscal** approuvé par l'ancienne LTC à 38 communes et l'étendre à l'ensemble du territoire à 60 communes,  
ainsi que le **Guide des Aides Financières**  
et le **Schéma de Mutualisation des Services**

# Présentation du Projet de Territoire 2017-2020

- **Historique**
- **Contenu synthétique**
- **Présentation des projets d'investissement des 4 défis**
- **Présentation des politiques contractuelles**

# Le Projet de Territoire 2017-2020: historique

## Trois grandes étapes:

### 2014

- Phase de travail préparatoire à la fusion entre LTC et la communauté de communes Centre Trégor
- Premiers ateliers participatifs, en associant le Conseil de développement créé en octobre 2014

### 2015

- Ateliers participatifs et COPIL « projet de territoire / pacte financier et fiscal »
- Consultation du public entre avril et juin, avec la participation active du conseil de développement
- Assises territoriales début juin
- Adoption du projet par le Conseil communautaire le 30 juin

# Le Projet de Territoire 2017-2020: historique

## 2016

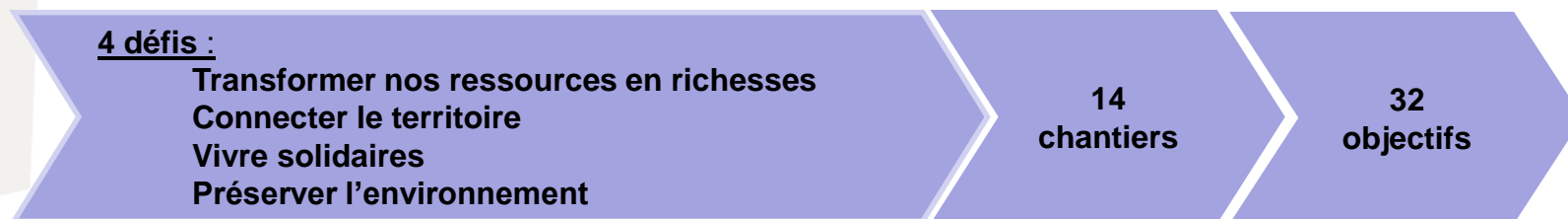
- **Travail dans le cadre du Comité de Pilotage « fusion »**, composé des membres des bureaux communautaires des trois communautés (LTC, CCHT, CCPL), des maires des trois territoires et du Président du Conseil de Développement  
Réuni les 11 février, 10 mars, 21 avril, 16 juin 2016
- **Elaboration du projet de territoire en intégrant:**
  - le projet de territoire adopté par « LTC avant fusion » en juin 2015 ;
  - les projets des ex-communautés du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux établis lien avec les Contrats Départementaux de Territoire.

# Le Projet de Territoire 2017-2020

## Présentation synthétique

### Objectif: Instauration d'une dynamique territoriale :

- clarifier les orientations du projet politique intercommunal (mandat 2014-2020) ;
- maîtriser l'avenir du territoire dans un contexte d'incertitudes (fusions, réformes législatives, conjonctures, ...) ;
- tracer des perspectives à plus long terme afin d'engager le territoire dans des dynamiques durables ;
- poser un cadre fédérateur, autour de 4 grands défis :



Il s'agit d'un schéma d'orientation des interventions et politiques de la **Communauté d'Agglomération**, qui n'a pas pour ambition de programmer et prioriser précisément les actions à mettre en œuvre.

Sa mise œuvre concrète repose sur plusieurs outils opérationnels adaptés.



# Le Projet de Territoire 2017-2020

## 4 Défis

## 14 Chantiers

## 32 Objectifs

### DEFI 1 : Transformer nos ressources en richesses

1. **Accompagner, développer la dynamique entrepreneuriale**
2. **Soutenir, accompagner l'innovation**
3. **Exploiter le potentiel touristique**

- Favoriser l'implantation d'activités sur le territoire
- Favoriser les synergies entre les différents opérateurs de l'économie et de l'emploi
- Doter le territoire d'outils d'animation et d'attractivité
- Assurer des services de proximité et soutenir l'artisanat et le commerce
- Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire
- Valoriser l'économie maritime
- Préserver et développer l'activité agricole
- Soutenir les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
- Accompagner toutes les formes d'innovation
- Valoriser les atouts touristiques
- Soutenir le développement de la filière nautique
- Soutenir le développement du tourisme social et de groupes

### DEFI 2 : Connecter le territoire

4. **Améliorer l'accessibilité du territoire**
5. **Mettre en cohérence l'urbanisme avec les enjeux de mobilité**
6. **Imaginer de nouveaux modes de mobilité**
7. **Développer l'accès et les usages numériques**

- Se rapprocher et se connecter aux grands axes d'échanges et de communication
- Coordonner les projets d'urbanisation et la gestion des déplacements sur le territoire
- Agir en faveur de l'intermodalité
- Faciliter les déplacements en développant et en adaptant l'offre de transports collectifs
- Favoriser les déplacements «décarbonés»
- Aménager numériquement le territoire

# Le Projet de Territoire 2017-2020

## 4 Défis

## 14 Chantiers

## 32 Objectifs

### DEFI 3 : Vivre solidaires

8. **Construire un habitat innovant, performant et solidaire**
9. **Renforcer la proximité des services à la personne**
10. **Favoriser l'égalité d'accès aux pratiques culturelles et sportives**

- Mettre en œuvre une politique de l'habitat et de l'aménagement urbain équilibrée et solidaire
- Anticiper et accompagner le vieillissement
- Répondre aux besoins des familles et favoriser la proximité des services Petite enfance, Enfance, Jeunesse
- Favoriser la proximité des services de santé
- Animer le réseau des Maisons de Services Au Public
- Développer les différentes formes de pratiques culturelles et sportives

### DEFI 4 : Préserver l'environnement

11. **Engager le territoire dans la transition énergétique**
12. **Poursuivre la réduction et la valorisation des déchets**
13. **Préserver les ressources et milieux naturels**
14. **Développer l'activité agricole**

- Poursuivre l'engagement du territoire dans la transition énergétique
- Développer l'utilisation des sources d'énergies renouvelables
- Poursuivre la politique de réduction et de valorisation des déchets
- Poursuivre l'amélioration de l'assainissement des eaux usées
- Préserver la biodiversité, aménager et mettre en valeur les espaces naturels
- Préserver les ressources en eaux douces, le littoral et les milieux aquatiques
- Poursuivre les actions de sensibilisation à l'environnement
- Soutenir le développement des filières agricoles locales liées à une agriculture respectueuse de l'environnement
- Préserver et restructurer le foncier agricole

# Le Projet de Territoire 2017-2020

## Une mise en œuvre à travers plusieurs outils opérationnels :

### **6 outils de diagnostic et de planification :**

- Le **P**rogramme **L**ocal de l'**H**abitat ;
- Le **P**lan de **D**éplacements ;
- Le **P**lan **C**limat **A**ir **É**nergie **T**erritorial ;
- Le **S**chéma de **C**ohérence **T**erritorial du Trégor ;
- L'**A**nalyse des **B**esoins **S**ociaux ;
- Le **S**chéma de **M**utualisation des **S**ervices.

↳ et une perspective de convergence de ces plans dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi.

### **Et 1 document stratégique en matière de finances et fiscalité (ressources du territoire) :**

→ **Le Pacte Financier et Fiscal**

accompagné du **Programme Pluriannuel des Investissements (PPI)**  
et du **Guide des Aides Financières.**

# Le Programme Pluriannuel des Investissements

# Le Programme Pluriannuel des Investissements

Le PPI a pour objectif de formaliser et planifier les investissements envisagés pour les trois ans à venir, en tenant compte de

- ✓ de leur **rythme de réalisation** ;
- ✓ de leur **coût prévisionnel** et de la **capacité à les financer** (coût d'investissement et coûts d'exploitation/entretien), au regard notamment des perspectives identifiées dans le Pacte Financier et Fiscal.

→ **C'est l'un des outils de mise en œuvre opérationnelle du Projet de Territoire.**

Ce document, organisé par budgets, constitue un document indicatif, l'annualité budgétaire étant la règle.

# PPI 2017-2020

## Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses : 20 opérations

Opération	Coût total HT prévisionnel
Extension de l'espace d'activités de Kergadic à Perros-Guirec	615 000 €
Espace d'activités de Pégase V à Lannion (suite viabilisation, chemin piéton, ligne EDF)	100 000 €
Construction d'un hôtel d'entreprises sur l'espace d'activités de Beg ar C'hra (Phase 2 - 2ème tranche)	1 271 614 €
Rénovation bâtiments Alcatel-Lucent à Lannion pour immobilier locatif entreprises	1 647 000 €
Immeuble d'entreprise 11, rue Pascal à Lannion (extension / requalification)	500 000 €
Modernisation patrimoine immobilier locatif : divers travaux + mouvements locataires	4 200 000 €
Création d'une	950 000 €
Aménagement des anciens locaux EDF à Minihiy-Tréguier	300 000 €
Reconvertir le site d'Alcatel à Minihiy-Tréguier en pôle artisanal agroalimentaire	1 600 000 €
Création du Photonics Park à Lannion	1 797 944 €
Construction d'un Parc des Expositions à Lannion	4 000 000 €
Fonds de Concours Développement Économique (artisanat, commerce, maritime, agriculture, terrain de jeu de l'innovation, ESS, ...) : 500 000 € / an	2 000 000 €
Aides aux entreprises (aides directes et aides remboursables) : 38 000 € / an	152 000 €
Maison de l'Économie Sociale et Solidaire	200 000 €
Construction d'un espace de bien-être marin à Pleubian	4 000 000 €
Rénovation thermique IUT de Lannion	- €
CPER Recherche	323 500 €
CPER Innovation	225 000 €
CODESUP (Enseignement Supérieur) : 150 000 € / an	600 000 €
Aménagement du Parc du Radôme et du Pôle Phoenix (Pleumeur Bodou)	800 000 €
-	25 282 058 €

## Défi 2 : Connecter le territoire : 16 opérations

Opération	Coût total HT prévisionnel
Vélek'tro - Extension et renouvellement de la flotte de vélos à assistance électrique	200 000 €
Pont aval sur le Léguer à Lannion (acquisitions foncières, études & travaux)	10 000 000 €
Rocade d'agglomération Sud-Est à Lannion / Ploubezre (études et acquisitions foncières si opportunité)	300 000 €
Contournement de Ploubezre (études préalables et acquisitions foncières si opportunité)	220 000 €
Deux giratoires sur RD à St-Quay-Perros & Trédrez-Locquémeau / Ploumilliau (financement CD22)	- €
Programme d'entretien des voiries communautaires et communales CCPL	150 000 €
Fonds de concours Voirie (communes) : 250 000 € / an	1 000 000 €
Fonds de concours Plan de Déplacements (accessibilité PMR des arrêts, voies douces, abribus)	400 000 €
Mise en accessibilité PMR des bus & cars (annonces sonores et visuelles)	290 000 €
Développement du transport à la demande en secteur rural (Mobili TILT : 2 véhicules et 1 chauffeur)	145 000 €
Renouvellement de bus & cars / service Transports	1 142 500 €
Création d'un pôle multimodal à la gare de Plouaret (phase 3 : Aménagement des abords et parkings)	117 793 €
Création d'un pôle multimodal à la gare de Lannion	1 329 000 €
Développement du Très Haut Débit (Mégalis) <i>3% par an = fonctionnement</i>	2 933 060 €
Développement du Très Haut Débit (Mégalis) + déploiement fibre sur ZA Convenant Vraz	641 000 €
Développement du Port de Lézardrieux et construction d'une Maison de la Mer (études et travaux)	4 000 000 €
-	22 868 353 €

## Défi 3 : Cohésion sociale : 19 opérations

Opération	Coût total HT prévisionnel
Fonds de concours Habitat (communes, bailleurs) : 650 000 € / an	2 600 000 €
Fonds de concours "Politique de la Ville"	500 000 €
Programme d'actions PLH (aides aux particuliers) : 600 000 € / an	2 400 000 €
Rénovation-extension / Base Nautique Ile Grande (financement communautaire)	236 700 €
Hébergement de groupes / diverses bases nautiques (financement communautaire)	400 000 €
Modernisation et extension de l'Aquarium marin de Trégastel	1 000 000 €
Gens du Voyage : terrain d'accueil de Perros-Guirec	400 000 €
Soutien à la requalification des centres-villes et centres-bourgs	1 700 000 €
Gens du Voyage : terrains d'accueil de moyens passages et de petits passages	- €
Microcrèche Coatréven	300 000 €
Réhabilitation de la piscine du Haut-Trégor (à Tréguier)	2 843 108 €
Ti Dour à Lannion : petits travaux, renouvellement matériel et équipement : 50 000 € / an	200 000 €
Réhabilitation de la salle de sports de Prat	575 000 €
Création d'un lieu pour l'école de musique communautaire (LTC)	2 780 000 €
Réhabilitation du couvent des Sœurs du Christ, à Tréguier. Phase 1 : acquisition foncière et études	900 000 €
Création ou rénovation d'un lieu pour l'école de musique communautaire (Haut-Trégor)	300 000 €
Mise aux normes d'accessibilité et reconfiguration du Carré Magique à Lannion	213 000 €
Accompagnement de la modernisation du Planétarium (financement de 30% des travaux du PPI)	358 500 €
Rénovation de bâtiments pour création de logements adaptés aux personnes âgées à Pleudaniel	450 000 €
-	18 156 308 €



## Défi 4 : Préserver l'environnement : 22 opérations

Opération	Coût total HT prévisionnel
Rénovation du bâti du siège de LTC à Lannion (projet TEPCv : photovoltaïque en autoconsommation, ...)	154 000 €
Chaudières bois & réseaux de chaleur : divers sites	5 193 000 €
Participation à la desserte en gaz du territoire	130 000 €
Installation photovoltaïque sur la plateforme-bois de Buhulien	215 000 €
Création d'une plateforme de stockage de bois-énergie à Buhulien	967 069 €
Fonds de concours Economies d'énergie (communes, entreprises, bailleurs)	444 000 €
Création de l'Objèterie (déchèterie/recyclerie à Buhulien)	4 760 444 €
Équipement de l'Objèterie et plateforme-bois de Buhulien (véhicules, bennes, rayonnages, ...)	624 000 €
Création d'une boutique de vente, sur le site de l'objèterie (objets recyclés, bois, ...) (acquisitions, mobilier et informatique)	350 000 €
Renouvellement de véhicules / service de collectes des déchets (3 BOM + petits véhicules)	3 032 077 €
Renouvellement de véhicules / service de collectes des déchets (1 BOM)	150 000 €
Programme d'installation de conteneurs enterrés (8 points de 4 conteneurs prévus)	960 000 €
Programme d'installation de conteneurs enterrés (6 points de 3 conteneurs prévus)	135 000 €
Déchèterie de Pleumeur-Gautier : local D3E / DASRI	100 000 €
Travaux divers en déchèteries	275 000 €
Renouvellement de bacs, caissons, colonnes (stock) & armoires DMS déchèteries	300 000 €
Programme pluriannuel de modernisation du réseau d'assainissement et des stations d'épuration (LTC)	32 000 000 €
Programme pluriannuel de modernisation du réseau d'assainissement et des stations d'épuration (CCHT)	5 500 000 €
Construction d'un outil de gestion des espaces naturels de Goas Lagorn / Pors Mabo	345 962 €
Abattoir communautaire	3 000 000 €
Atelier de découpe (annexé à l'abattoir communautaire)	100 000 €
Création d'une plateforme collective producteurs consommateurs – Travaux et véhicules	500 000 €
-	59 235 552 €

## Projets divers : 8 opérations

Opération	Coût total HT prévisionnel
AdAp - programme de mise en accessibilité des ERP de LTC	250 000 €
Siège (Monge) & Maison de Développement de Plouaret : divers travaux	150 000 €
Extension de la Maison de Développement de Cavan	450 000 €
Extension de la Maison de Développement de Lézardrieux	600 000 €
Modernisation des ateliers communautaires de Kerservel à Lannion	1 500 000 €
Fonds de concours en lien avec le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 (contrat de "LTC avant fusion")	1 544 684 €
Renouvellement de matériel et licences informatiques / services communautaires	203 000 €
Renouvellement de véhicules / services communautaires	640 000 €
-	5 337 684 €

## Les ressources d'investissement :

### L'État :

- **CPER 2015-2020** (notamment son Volet Territorial financé par le FNADT) ;
- **Contrat de Ruralité 2017-2020** ;
- **FSIL** : Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (hors Contrat de Ruralité) ;
- **Politiques sectorielles** (ADEME, Agence de l'EAU, CAF, DRAC, etc...).

### La Région :

- **Contrat de Partenariat 2014-2020** (Volet Territorial) : **8 836 890 € de crédits régionaux**
- **Politiques sectorielles.**

### Le Département :

- **Contrats Départementaux de Territoire 2016-2020** : **9 033 482 € (total des trois Contrats)**
- **Politiques sectorielles.**

### L'UE et ses Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) 2014-2020 :

- **FEDER** (Volet Régional et Volet Territorial = ITI FEDER) : **1 600 701 €**
- **FEADER** (Volet Régional et Volet Territorial = LEADER) : **2 001 515 €**
- **FEAMP** (Volet Régional et Volet Territorial = DLAL FEAMP) : **1 061 127 €**

# Pacte Financier et Fiscal 2017

## Nouvelles Compétences et Financement

# Pacte Financier et Fiscal 2017

## Objectifs :

1. **Etablir un état des lieux** du territoire en matière de finances et de fiscalité ;
2. **Formaliser des stratégies** visant à optimiser les différentes ressources des communes et de l'EPCI ;
3. **Revisiter le Guide des Aides.**

# Le contenu :

## I - LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

### La fiscalité du territoire

- les **impôts ménages** ;
- les **impôts « entreprises »** ;
- et les **autres ressources fiscales** (le Versement Transport, la TEOM, les redevances de l'assainissement, ...)

### Les dotations et flux financiers entre communes et communauté :

- La **DGF** à l'échelle du territoire ;
- les **attributions de compensations** liées aux transferts de charges ;
- le **FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) ;
- et la **DSC** (Dotation de Solidarité Communautaire).

## II - LES RESSOURCES DE L'INVESTISSEMENT

- Les Politiques Contractuelles pour les communes et la communauté d'agglomération ;
- Le Programme Pluriannuel d'Investissement.

## III - LES AIDES FINANCIÈRES PROPOSÉES PAR LTC (Guide des Aides Financières)

# Les compétences nouvelles 2017-2020

- L'urbanisme
- La GEMAPI
- Eaux Pluviales
- Eau Potable
- L'action sociale
- Les syndicats de voirie

# L'urbanisme

- Contexte :
  - Instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes
    - Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015
    - Etendue au territoire de la Presqu'île au 1<sup>er</sup> février 2017
    - Deux modes existaient :
      - Sur LTC 2016 : pas de participation des communes
      - Sur le Haut Trégor : Prélèvement sur le FPIC
  - Transfert automatique du PLUi en mars 2017 (et gestion des DPU)
  - Gestion du SCOT en régie directe



# GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018

- Une partie déjà réalisée :
  - Sur les Milieux Aquatiques : partie du travail des Bassins Versants
  - Evaluation de la dépense actuelle : *en cours*
  - Evaluation de la dépense nouvelle : *en cours*
- Une nouvelle partie :
  - Prévention des inondations et des submersions marines
  - Evaluation : *en cours*

# Le financement de GEMAPI

- Fiscalité : hausse de la fiscalité « générale »
- Taxe GEMAPI :
  - Fixation d'un produit et calcul des taux
  - Plafonds < 40 € par habitant (population dgf)
  - Sur Ménages et Entreprises

# Le transfert de la compétence Eaux Pluviales

- Partie intégrante au 01/01/2020 de la compétence assainissement pour la partie Réseaux
- Réalisation d'un schéma directeur
- Evaluation financière du transfert :
  - Difficulté à évaluer les coûts réels
  - Prise en compte de ratio : superficie, habitant, densité urbaine
  - Financement : Attribution de compensation ?

# Le transfert de la compétence Eau Potable

- Périmétrage aux communes ou aux syndicats de communes
- Réalisation d'un Schéma Directeur
- Evaluation financière du transfert :
  - PPI par zone (syndicats ou communes)
  - Budgets autonomes équilibrés : transfert neutre (à priori)

# Action Sociale (SAAD)

Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ?)

- Diverses sollicitations en cours :
  - Accompagnement technique et/ou financier des collectivités juridiquement compétentes (communes, syndicats, ...)
  - Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération sur tout le territoire ?
    - Modalités du transfert à définir

# Syndicats de Voirie

## (avant 2020)

- Application du schéma départemental de coopération intercommunale
- Mode de financement :
  - Aujourd'hui : les communes adhèrent aux syndicats intercommunaux et versent des contributions pour une part fixe et variable
  - Prise en charge de la part des travaux communautaires par la Communauté d'Agglomération
- Attribution de compensation : Part fixe, Part variable

# Pacte Financier et Fiscal

## Volet Fiscal

présenté par

**Yvan PELLÉ du Cabinet RCF**

## Calendrier :

28 février 2017

23 mars 2017

18 avril 2017

16 mai 2017

Réunions du COPIL

10 juin 2017 : réunion plénière

27 juin 2017 : Conseil Communautaire :

- adoption du Projet de Territoire
- et du Pacte Financier et Fiscal (dont PPI et Guide des Aides)